

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le jeudi 3 octobre 2024, à 10 h 04, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

SONT PRÉSENTS :

M ^{mes} les conseillères et	Paul Goulet	Geneviève Rheault
MM. les conseillers	Alain Lacasse	Denyse Tremblay
	Félix Dionne	Robert Vincent
	Catherine Baudin	

SONT ABSENTS : Stéphane Giard (absence motivée)
François Lemay (absence motivée)
Robert Riel (absence motivée)

formant le quorum sous la présidence de la mairesse, M^{me} Julie Bourdon.

Sont également présents : le directeur général, M. Gabriel Bruneau et la greffière adjointe, M^e Joannie Meunier.

Dépôt

Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Soumis : rapport verbal de la greffière adjointe indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2024-10-0876

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent
appuyé par la conseillère Catherine Baudin

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

2024-10-0877

Avis de motion – Dépôt du projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 9 345 000 \$ pour l'acquisition de l'immeuble situé au 94, rue Saint-Charles Sud, également connu et désigné comme étant le lot numéro 1 009 643 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le conseiller Paul Goulet donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 9 345 000 \$ pour l'acquisition de l'immeuble situé au 94, rue Saint-Charles Sud, également connu et désigné comme étant le lot numéro 1 009 643 du cadastre du Québec.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 9 345 000 \$ pour l'acquisition de l'immeuble situé au 94, rue Saint-Charles Sud, également connu et désigné comme étant le lot numéro 1 009 643 du cadastre du Québec ».

La mairesse appelle le vote sur l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement :

Sont pour l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement :

- M. Paul Goulet;
- M^{me} Geneviève Rheault;
- M^{me} Denyse Tremblay;
- M. Félix Dionne;
- M. Robert Vincent; et
- M^{me} Catherine Baudin.

Est contre l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement :

- M. Alain Lacasse.

2024-10-0878

Période de questions des citoyens et des citoyennes

Aucun citoyen ni citoyenne dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

2024-10-0879

Levée de la séance

Il est : proposé par le conseiller Félix Dionne
 appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

de lever la séance. Il est 10 h 08.

Adoptée à l'unanimité

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière
adjointe